

## M2 contentieux judiciaire ou M2 droit affaires et NTIC ?

Par **fraise**, le **07/07/2009** à **16:08**

bonjour

voici mon "problème" : je suis prise dans ces deux M2 et je ne sais lequel choisir, sachant que j'aimerais travailler en entreprise. J'ai peur que celui de droit des affaires ne soit trop spécifique et celui de contentieux trop général. Pourriez vous me conseiller ?

Par avance merci

Par **jeeecy**, le **07/07/2009** à **16:28**

Bonjour,

Quelle fac et quelles matières?

Que voulez-vous faire plus tard, parce que travailler en entreprise c'est très large (secrétariat, juriste Page not found or type unknown)

et surtout quelle branche en tant que juriste?

Par **fraise**, le **07/07/2009** à **16:37**

merci de votre réponse rapide !

Je suis de Bretagne donc j'avais postulé à Vannes pour le M2 de droit des affaires et à Rennes pour Contentieux. Plus tard, c'est en tant que juriste que je souhaiterai travailler en entreprise, peu importe le domaine ... je souhaiterai (comme tout le monde je présume) être polyvalente au maximum et avoir le plus de débouchés possibles.